



FICHE DE POSTE PISTEUR SECOURISTE

ERI-RH-20 du
22/12/13

Maj 20/07/17

Votre mission principale :

Vous avez en charge la sécurité active et passive du domaine skiable. Vous portez secours et assistance aux usagers du domaine skiable de la station. Vous êtes directement rattaché au chef des pistes à qui vous rendez compte.

En particulier, vous devez :

- Vous tenir informer de vos affectations journalières
- Connaître l'arrêté municipal portant sur la sécurité des pistes sur le domaine skiable alpin
- Informer le public des consignes de sécurité à respecter
- Effectuer des patrouilles de surveillance et d'information de la clientèle
- Etre capable de gérer un litige
- Suivre tout au long de la journée la signalétique sur piste et l'adapter si besoin
- Mettre à jour autant que nécessaire les panneaux d'info : état d'ouverture des pistes, prévisions météo, qualité de la neige, niveau de risque d'avalanche ...
- Respecter toutes les procédures des missions auxquelles vous êtes affecté
- Porter secours ou assistance à toute personne blessée, victime d'un malaise ou en difficulté sur le domaine skiable
- Informer la personne affectée à la régulation des secours par des bilans réguliers
- Tenir à jour les différents registres : fiche de secours, registre des soins, registres d'ouverture et fermeture des pistes
- Informer le chef des pistes des conditions nivo-météo si évolution notable et des besoins en damage
- Adopter une attitude économe en énergie et carburant
- Respecter les consignes et le plan de circulation des scooters

Vos liens hiérarchiques :

Chef des
pistes ou
Adjoint

Pisteur
secouriste

Concernant l'étendue de vos missions :

- Lorsque vous êtes affecté à la régulation, vous devez vous conformer à la fiche de poste correspondante
- Vous avez un strict devoir de réserve sur les données auxquelles vous avez accès dans le cadre de votre travail